

La COI lance un concours de logo pour marquer ses 40 ans

12 octobre 2023 | Ebène, Maurice – La Commission de l’océan Indien célèbrera le 10 janvier 2024 les 40 ans de la signature de l’Accord de Victoria qui a institutionnalisé l’organisation. Pour marquer ces quatre décennies de coopération au service du développement durable de l’Indianocéanie, la COI lance un concours de création de logo ouvert aux jeunes âgés de 18 à 25 ans citoyens et résidents de ses Etats membres.

Pour marquer ces 40 années d’actions collectives, la COI souhaite accompagner son identité visuelle d’un logo complémentaire. Le concours lancé ce 12 octobre 2023 invite les jeunes talents créatifs de l’Indianocéanie, amateurs, étudiants ou professionnels du design graphique avec moins de deux ans d’expérience, à conceptualiser et créer le logo des 40 ans qui accompagnera la communication institutionnelle de la COI tout au long de l’année 2024. En plus de la visibilité offerte lors du dévoilement du logo en janvier 2024, le lauréat se verra attribuer un prix de 2 000 €.

Les candidatures devront s’effectuer en ligne. Le règlement du concours ainsi que les formulaires et autres documentations nécessaires sont en téléchargement sur le site de la COI. Le concours est ouvert du 12 octobre au 12 novembre 2023.

L’Accord de Victoria, signé il y a 40 ans, est l’acte fondateur qui a traduit dans le concret la volonté de coopération des Etats membres exprimée dans la [Déclaration de Port-Louis en 1982](#). La signature de cet Accord général de coopération a officiellement créé la COI qui agit depuis comme une organisation de proximité, la seule d’Afrique composée exclusivement d’îles.

Pour en savoir plus sur le concours et candidater, rendez-vous sur : [Concours de création de logo - créez le logo des 40 ans de la COI \(commissionoceanindien.org\)](#)